

MAIRIE de CHAMROUSSE (Isère)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le Mardi 24 Février 2026 en Salle du Conseil à 18 heures 00**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Désignation du secrétaire de séance

Décisions Administratives

Déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Novembre 2025

Rapports

I. SERVICE AFFAIRES FINANCIERES

- 1 Admissions en non-valeur
- 2 Taux d'imposition 2026 – taxes directes locales
- 3 Approbation du budget primitif - Exercice 2026
- 4 Approbation du budget annexe de la Régie des Cimes - Exercice 2026
- 5 Approbation du budget primitif exercice 2026 – EPIC Office du Tourisme

II. SERVICE AFFAIRES GENERALES

- 6 Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet à la Communauté de Communes le Grésivaudan
- 7 Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de la compétence Domaine Nordique du Barioz à la Communauté de Communes le Grésivaudan
- 8 Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif au transfert de 4 équipements petite Enfance de la commune de Saint Martin d'Uriage à la Communauté de Communes le Grésivaudan
- 9 Subvention aux associations – budget primitif 2026
- 10 Sollicitation de subvention relative à l'extension du système de vidéosurveillance

III. SERVICE RESSOURCES HUMAINES

- 11 Actualisation règlement intérieur relatif au fonctionnement des services de la commune de Chamrousse
- 12 Modification du tableau des emplois de la commune de Chamrousse
- 13 Modalités d'attribution du régime indemnitaire de la filière police municipale

IV. SERVICE ENFANCE JEUNESSE

- 14 Renouvellement de la convention territoriale globale pour la période 2026-2029 avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère (CAF)

V. SERVICE ENVIRONNEMENT

- 15 Sollicitation d'une subvention auprès du Département pour l'évaluation du Plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible Tourbière de l'Arselle et Lac Achard 2021-2015 et pour la rédaction du Plan de Gestion 2027-2036

Informations du Maire :

Mme Brigitte DESTANNE DE BERNIS

Maire

